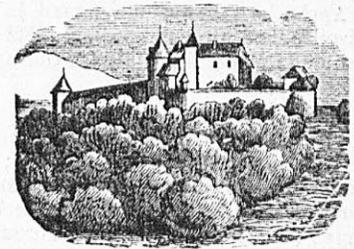


GLASSON
Bulle.
de paille
10 cent.
ures.
as divers.
ter.
x.
MERCERIE [262



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» 6 mois, » 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴³ 2⁴⁰ 8²⁵ ← Bulle, arr. 8⁰⁰ 1²⁵ 4⁵⁸ 10⁵⁸

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames : 80 cent. la ligne.
Lettres et argents francs
de port.

entrepreneurs,
chaux lourde et légère,
iment; briques ordinaires,
es Perrusson et Altkirch.
les jours de 6 h. du matin à
[498

oration.
BORRI
RÈS MODÉRÉS
'OR. [540

Bulle,
Berthot.
lement :
r dames, depuis 1 fr. 95.
uis 2 fr. 95.
ès jolis, à 60 cent.
mes et enfants, dep. 45 cent.
tinettes, depuis 3 fr.
uleur, bonne qual., dep. 2.45.
elques jours seulement, 90 c.
lle à 20 cent. [24

es filles
n de Zoug).
atrices, a trois cours, dont cha-
nçaises, des Italiennes et des
llemande, arithmétique, comp-
ine, la lessive, le repassage, la
els, etc.
et anglaise; musique et chant.
ienne et anglaise : 450 fr. ou
arks par année scolaire.

A DIRECTION
COTAGE
étant maintenant pourvue
e à tricoter, se recom-
able public pour la confec-
bas, chaussettes, etc., etc.
ompt et soigné et des prix
forcera de satisfaire les per-
ront bien l'honneur de leur
Marie Boverat, Riaz.

che, à Vuadens,
ois de moine, planches sapin
[106
chaufour
e de La Tour-de-
vert dès le 28 août.
YENNI, Joseph, tuilier.

de cartes de visite
merie de la Gruyère.
Lenz, imprimeur-éditeur.

BULLE, le 30 août 1895.

Les adjudications du gouvernement.

Permettez à un maître d'état, nous écrit-on de Fribourg, de se faire l'écho des récriminations soulevées par les dernières adjudications concernant la construction du nouvel arsenal. Ce bâtiment, évalué à environ 100,000 fr., avait été mis en soumission comme le veut la loi. Les maîtres d'état du canton s'empressèrent de soumissionner, qui pour la maçonnerie, qui pour la charpenterie, qui pour la ferblanterie; les principaux soumissionnaires habitent Fribourg et Bulle.

Vous pensez que notre excellent gouvernement aura adjugé cet important travail à des maîtres d'état établis dans le canton et dont la réputation de solvabilité et de sérieux ne pouvait être mise en doute. Eh bien, non, jamais vous ne devineriez à qui nos seigneurs et maîtres ont donné cet important travail! Je vous le donne en mille : à un agent d'affaires, à un agent d'émigration, avec lequel vous avez eu, d'ailleurs, déjà maille à partir, à M. Léon Girod, dont le domicile est tantôt à Berne, tantôt à Fribourg.

Vous pensez que M. Léon Girod aura soumissionné beaucoup plus bas que les vrais maîtres d'état. Non, c'est encore le contraire qui est vrai. M. Girod, l'agent d'affaires, a les prix les plus hauts et c'est à lui qu'on adjuge les travaux. Vous ne me croyez pas; eh bien, voici quels furent les chiffres de ces soumissions :

	Avec matériaux neufs.	Avec démolition de vieux piliers.
Léon Girod, agent d'aff.	Fr. 45,590 50	Fr. 47,075 50
Fischer, entrepreneur	> 44,870 —	> 42,060 —
Winkler et Scheim, entrepr.	> 44,751 —	> 43,465 —
Gippa & Folghera, entrepr.	> 43,469 84	> 42,119 —
Nein, entrepreneur	> 43,044 50	> 41,289 —
Valenti, entrepreneur	> 38,510 50	> 37,565 —

Adjudicataire : Léon Girod.

	Charpenterie.
Bodevin, entrepreneur	Fr. 46,915 90
Gillard, »	> 39,499 30
P. Winkler, »	> 38,375 80
Léon Girod, agent d'affaires	> 36,169 65
Pasquier frères, entrepreneurs	> 35,001 30
Nein, entrepreneur	> 34,398 —

Adjudicataires : P. Winkler et Girod.

Ferblanterie.

Léon Girod, agent d'affaires	Fr. 10,394 15
Dagnet, ferblantier	> 9,614 30
Jules Pasquier, Bulle	> 9,144 30
Gillard, Bulle	> 8,663 68
P. Bardy, ferblantier	> 8,425 05
Mathis & Weiss, Berne	> 8,030 53
Nein, entrepreneur	> 7,849 53
Albin Cimma, ferblantier	> 7,489 40

Adjudicataire : Léon Girod.

Lorsqu'on apprit à Fribourg le résultat de cette adjudication, ce fut un cri d'indignation général; les récriminations furent si vives que l'Artisan, l'organe de M. Bossy, directeur de l'Intérieur, et de M. Léon Genoud, dut se faire l'écho de ces plaintes.

Je ne vous parlerai pas de tout ce qui se dit au sujet des motifs qui ont fait préférer au Conseil d'Etat un agent d'affaires et d'émigration à des maîtres d'état sérieux dans l'adjudication des travaux du nouvel arsenal. On ne doit pas suspecter la femme de César, dit un moraliste romain; ce serait, je le crois, encore plus imprudent et plus coûteux de le faire dans notre canton de Fribourg.

Mais n'importe, si jamais une commune s'avisait de suivre l'exemple donné par notre directeur des travaux publics, il ne se passerait pas 24 heures que cette administration serait mise sous régie; la commune de Belfaux l'a été à moins.

Qu'après cela les membres de notre gouvernement aillent de nouveau à Berne, à l'instar de M. Théraulaz, faire les Caton, les censeurs des comptes de la Confédération! Nous leur rappellerons l'adjudication de l'arsenal, et nous espérons bien qu'il se trouvera un membre du Grand Conseil pour demander des explications au sujet de cette adjudication qui indignent si fortement notre population tout entière.

Oui, il n'est vraiment pas trop tôt qu'on mette un frein à l'omnipotence financière de notre gouvernement par l'introduction du referendum financier dans notre Constitution. En avant donc les feuilles d'initiative, le moment est propice et précieux!

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 95

LA REINE DE L'OR

PAR PAUL D'AIGREMONT

Elle l'interrompit :
— Assez, fit-elle. Je vous dis de payer, Deschamps, et rapportez-moi les billets ici-même, tout de suite.
Il n'y avait qu'à obéir.
C'est ce que Deschamps fit.
L'après-midi du même jour, Pauline se présenta chez le procureur général.
Terrassé par une douleur sans pareille, il ne voulut d'abord pas la recevoir.
Simplement elle mit les billets dans une enveloppe avec sa carte et y ajouta ces mots :
« Je vous demande pardon de troubler et même d'aggraver une douleur que je connais, y étant passée. Mais il y a peut-être en circulation d'autres billets que ceux-ci avec un nom différent du mien, et je vous conseille d'aviser... »
Elle n'avait pas en le temps de regagner sa voiture que M. Grollier-Savernes sortait de son cabinet comme un fou.
— Madame la baronne, s'écria-t-il, en courant derrière Pauline, oh!... madame la baronne!...
Elle se retourna.
Il lui fit peur.
Vivement, et afin qu'aucun domestique n'entendit nulle parole indiscrette, elle entra dans la pièce que le procureur général venait de quitter, le poussant devant elle.
Là une scène indescriptible eut lieu.
Non seulement le malheureux père avait perdu son fils, mais le jeune homme, avant de mourir, avait commis cette

action dont Pauline portait la preuve, et qui certainement devait faire tressaillir jusque dans leur tombe tous les honnêtes gens dont il était issu!...
Elle le consola du mieux qu'elle put en lui parlant de sa propre douleur à elle, en lui jurant que ce secret de honte serait à jamais enfoncé dans son sein.
Et le malheureux père, tout en la remerciant, répétait, avec un désespoir sans nom :
— Oni mais cela n'efface pas le crime qu'il a commis!...
Afin d'éviter au procureur général de nouvelles secousses, Pauline rechercha elle-même et fit rechercher si d'autres billets dans le genre des siens n'avaient pas été mis en circulation par l'infortuné garçon avant sa mort.
Comme toutes ses recherches furent vaines, elle n'en parla pas à M. Grollier-Savernes; mais celui-ci apprit quand même les généreuses intentions de Pauline, et comme jamais personne n'eut vent de cette malheureuse affaire, il vint à Mme Jacobsen une reconnaissance qui n'avait pas de limite.
Il la voyait peu; en dehors de ses affaires, il ne voyait personne.
Mais Pauline, malgré cette misanthropie désespérée, dont mieux que n'importe qui elle connaissait la cause, savait bien qu'elle pouvait compter sur lui.
Il la reçut dans ce même cabinet dont elle n'avait plus franchi le seuil depuis la fatale soirée...
Elle le reconnaissait cependant, ce cadre anstère et magnifique qui lui était si nettement resté dans l'esprit avec l'immense bibliothèque où étaient enfouis des milliers de volumes, les vieilles tapisseries qui tombaient raidées et superbes devant les portes, les grands portraits d'ancêtres, tous des magistrats comme le procureur général, accrochés soit au-dessus de la cheminée, soit contre les murs, aux places que la bibliothèque laissait libres.
Lui, il avait à peine changé depuis quinze ans, immobilisé et pétrifié dans une douleur d'autant plus inconsolable qu'elle ne se manifestait jamais.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Les fêtes d'Altdorf. — La soirée de mardi a été belle. La bourgade était joliment illuminée. Des feux d'artifice ont été tirés sur la colline sous le couvent des capucins. Des feux de Bengale illuminaient le paysage.

Des plaintes nombreuses se font entendre au sujet de l'avertissement du comité engageant la population à ne pas venir en trop grand nombre à Altdorf. On raconte qu'il y a eu un certain tirage au sein du comité. Le président de la ville, beau-frère du président du comité, n'assiste pas à la fête.

Le soir, jusqu'à 10 heures, la cantine était à moitié vide et les sommelières inoccupées. Vers minuit, elle était bien remplie pour entendre les productions de la Société de chant.

Mercredi matin, salves d'artillerie et diane. La population des montagnes descend nombreuse. Beaucoup de jeunes filles en costume uranien. Le cortège parcourt les rues au son des cloches. Il est ouvert par un peloton de guides. Puis viennent les représentants des autorités fédérales et cantonales précédées de leurs huissiers. On remarque dans le cortège un groupe de jeunes filles portant les costumes des 22 cantons et un groupe de jeunes garçons en costumes du moyen âge.

Après le service religieux, des discours sont prononcés sur la place de l'hôtel de ville par le landammann Muheim, président du comité, et par M. Zemp, président de la Confédération.

La fête continue par la représentation du « Festspiel ». Le voile qui recouvrait la statue de Guillaume Tell tombe et le peuple uranien s'incline devant le monument du héros.

Au banquet de midi, les orateurs sont MM. Schmid (Uri), Holdener (Schwytz), Wirz (Unterwald), Schaller et Favon.

M. Muheim a prononcé un très beau discours. Il a dit : Sur cette place où ce monument est élevé, le peuple a défendu ses libertés. Il ne se laissera pas arracher par la critique sa foi dans le sacrifice de Tell.

— Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite? demanda-t-il à Pauline avec une émotion infinie dès qu'il la vit.
Celle-ci, quand bien même elle n'eût pas été disposée à suivre les conseils de France, c'est-à-dire à ouvrir son cœur tout entier au procureur général, n'eût probablement pas été capable de dissimuler et de se contenir, tant elle était encore toute vibrante, tout exaltée de sa récente conversation avec la comtesse de Rochebelle.
Au milieu de sanglots éperdus, elle raconta à M. Grollier-Savernes tout, absolument tout ce qui s'était passé, soit chez elle, soit à l'hôtel de Rochebelle.
— Que faire? murmura le magistrat qui ne pouvait pas avoir une seconde de doute sur la véracité absolue de ce que lui disait la baronne.
— Que faire? — Le juge d'instruction a, de par la loi, une puissance illimitée, et s'il estime que Robert est coupable, rien ne peut faire relâcher ce malheureux garçon dans ce moment-ci.
— Oh! monsieur, je ne vous en demande pas tant, s'écria Pauline; ce serait trop beau, cela, en vérité, que Robert nous fût rendu ainsi du jour au lendemain!...
— Que voulez-vous donc?
— On m'a affirmé que vous aviez tout pouvoir pour retarder la comparution aux assises, sous toutes sortes de prétextes.
Faites cela et vous donnerez ainsi le temps soit à André Dangely de revenir, et par son retour, de rendre peut-être la raison à sa femme, qui, alors, raconterait l'attentat dont elle a été victime et nommerait véritablement son assassin... soit aux témoins de Saint-Thomas d'arriver, et de prouver que la comtesse actuelle de Rochebelle est une étrangère pour mes deux protégées.
— Oh! cela, je le peux absolument, complètement.
— Et vous le ferez?
— Pouvez-vous en douter? Lorsque le moment d'agir sera venu, prévenez-moi ou faites-moi prévenir.

Après le « Festspiel », quand la statue eut été dévoilée, le sculpteur Kissling a été appelé au milieu de la place. Il portait une couronne aux couleurs d'Uri.

Le Conseil des Etats a été représenté à ces fêtes par MM. Schaller, Schubiger et Stœssel; le Conseil national par MM. Steiger, Favon et Holdener. Le gouvernement de Fribourg par MM. de Weck et Cardinaux; celui de Vaud par MM. Virieux et Decoppet; celui de Neuchâtel par MM. Comtesse et Petitpierre.

Rassemblement de troupes. — Les exercices de compagnie et de bataillon dureront du 28 au 31 août. Le 1^{er} septembre est un jour de repos. Le 2 et le 3 sont consacrés aux manœuvres de régiment contre régiment, le 4 à l'exercice formel de brigade, avec repos l'après-midi. Les manœuvres de brigade contre brigade ont lieu le 5 et le 6. Le 7, les deux divisions se mettent aux prises. Après le jour de repos du 8, les divisions reprennent les hostilités le 9 et le 10 septembre. Elles se combinent le 11 pour une manœuvre de corps d'armée contre un ennemi marqué. Le 12 est le jour de l'inspection des troupes, licenciées le lendemain.

Les manœuvres de régiment contre régiment et de brigade contre brigade ont lieu pour la I^{re} division entre Lausanne et Genève; pour la II^e division, entre Grandson et Cossonay.

La supposition générale pour les manœuvres de division contre division est la suivante :

- > Une division Ouest, concentrée au nord de Nyon (I^{re} division), formant l'aile droite d'une armée
- > Ouest, cherche à pénétrer dans le plateau suisse.
- > Une division Est (II^e division), concentrée entre l'Aubonne et la Venoge, et formant l'avant-garde d'une armée Est, s'y oppose.

Depuis seize ans, aucune grande concentration de troupes n'avait eu lieu dans la partie du canton de Vaud choisie comme théâtre des opérations. L'intérêt qui s'attache à celles-ci est manifeste à plus d'un point de vue, la ligne formée par l'Orbe et la Venoge étant la première grande ligne de défense du front ouest sur le plateau suisse.

A Yverdon, le drapeau fédéral flotte à l'hôtel de ville, où l'état-major de la II^e division est installé depuis dimanche matin. On dit que l'état-major de la III^e brigade d'infanterie (16 officiers et 13 chevaux) bivouaquera devant la rue du Casino. Huit tentes sont dressées.

Le bataillon 13, major Viollier, est arrivé mardi matin à Yverdon avec un effectif d'environ 700 hommes.

L'armée italienne sera représentée aux manœuvres du I^{er} corps d'armée par M. le lieutenant-colonel de l'état-major général Baratieri et par le major du génie Rocchi.

L'armée française sera représentée, outre l'attaché militaire, lieutenant-colonel du Moriez, par le colonel de cavalerie de Planta, commandant le 20^e régiment de chasseurs à cheval et le capitaine d'état-major Valdant, attaché à l'état-major général de l'armée au ministère de la guerre.

L'armée allemande sera représentée par le gé-

— Comment vous remercier ?
— En ne prononçant pas une parole de plus; et en vous disant que, me demanderiez-vous ma vie et vous la donnerais-je, je ne serais pas encore quitte envers vous.

— Autre chose, dit Pauline dont la voix subitement se mit à trembler, je voudrais bien vous demander encore une autre faveur.

— Laquelle ?
— France et moi, nous voudrions voir Robert dans sa prison.

M. Grollier-Savernes écrivit rapidement quelques mots sur une feuille de papier.

Puis tendant cette feuille à Mms Jacobsen :
— Voilà, madame la baronne, lui dit-il. Vous pourrez le voir quand vous voudrez, aux heures que vous choisirez, et avec les personnes dont il vous plaira de vous faire accompagner.

Pauline eut envie de prendre les mains du procureur général et de les embrasser.
Il lui semblait que Robert était sauvé.

De fait, l'affaire prenait chaque jour une nouvelle tournure, et, grâce à l'énergie de France, elle paraissait en bonne voie pour Robert.

VIII

La découverte de M. Gervais.

Le lendemain même du jour où il avait quitté Pauline Jacobsen, à la première heure, M. Gervais avait tenu sa promesse et il était allé à Montmartre afin d'interroger la concierge.

Ce fut très difficile, Mme Regnier étant une personne naturellement revêche et désagréable qui avait vu, on le sait, une profonde antipathie à Thérèse et qui était encore agacée par les innombrables dérangements que lui avait causés cette affaire.

Les reporters, les journalistes, l'avaient d'abord influi-

ral-major Janson, commandant la 55^e brigade d'infanterie, à Karlsruhe, et le major de cavalerie von Bredow, de Metz.

Le Jura-Simplon a mis en marche dans la journée de mardi quarante-sept trains spéciaux entre Genève et Renens, Morges et Lausanne. Aucun accident.

Militaire. — Le Conseil fédéral a accordé, avec remerciements pour excellents services rendus, à M. le colonel-divisionnaire Müller, la démission qu'il a sollicitée de ses fonctions de commandant de la III^e division.

Tribunal militaire. — Le Tribunal militaire de la I^{re} division s'est réuni à Saint Maurice samedi et a condamné :

1. Le soldat Bolay, Louis, à deux mois de prison pour désertion;
2. Le caporal Sausy à deux ans de réclusion, à la dégradation et à la privation des droits politiques pour insubordination et voies de fait envers un supérieur;
3. Le soldat Lehmann, Fritz, à dix huit mois d'emprisonnement et à la privation des droits politiques pendant trois ans pour les mêmes faits que le précédent.

Zurich. — Pendant le mois de juillet dernier, la population de Zurich s'est accrue de 1396 âmes. Cette population s'élève maintenant à 136,000 âmes.

Dans les 14 derniers mois, il y a eu un accroissement de 15,000 habitants.

Dans le courant du mois de juillet, 26 624 étrangers sont descendus dans les hôtels de cette ville.

Bâle. — La fête anniversaire de la bataille de Saint-Jacques a commencé lundi, à 3 1/2 h., par un cortège qui comptait environ mille participants, cinq corps de musique, cinquante drapeaux et un certain nombre de groupes costumés. Le cortège s'est rendu sur le champ de bataille, où le discours de fête a été prononcé par M. Kern, président du Grand Conseil. Il y a eu ensuite différentes productions de gymnastique, des chœurs et des morceaux de musique.

Neuchâtel. — Un train de marchandises venant de Lausanne a écrasé lundi soir une demoiselle, Sophie Kramer, mercière à Neuchâtel. Le corps de Mlle Kramer a été littéralement hâché. Cette mort cause de vifs regrets à Neuchâtel, où Mlle Kramer était très connue.

ÉTRANGER

France. — Le docteur Schaudreher, avocat de Prague, arrivé le 16 août de Courmayeur, par le col du Géant, partait le 17 pour le mont Blanc avec deux guides de Courmayeur. Comme il avait laissé supposer que son absence durerait plusieurs jours, ce n'est que par une dépêche de la famille des guides que le maire de Chamonix fut informé de la disparition de la caravane.

Trente guides furent envoyés à la recherche des ascensionnistes. Arrivés au bas du Dôme de Goutter, ils trouvèrent des piolets et des chapeaux qui les mirent immédiatement sur la trace des disparus.

ment amusés.
Elle avait pris au sérieux les compliments qu'ils lui adressaient pour être mieux informés que leurs camarades, et elle s'était considérée comme une femme des plus importantes.

Mais peu à peu elle s'était blâsée sur les coups de chapeaux, les révérences et les paroles mielleuses, et toutes ces questions, toujours les mêmes, lui portaient sur les nerfs et lui donnaient d'indiscibles accès de rage et de colère.

Elle essaya d'envoyer promener M. Gervais comme elle le faisait d'ordinaire des personnes qui, tous les matins, encombraient sa loge; mais cette fois, elle avait affaire à plus forte partie.

Sans se mettre en colère, il tira le fameux petit portefeuille de sa poche, et lui dit, en lui montrant son écharpe :
— Vous devez avoir la mémoire courte puisque vous ne me reconnaissez pas. Voici qui va vous la rafraîchir...

Et puis vous savez, la vieille, marchez droit, ou je vous coffre!...

Il y a à Saint-Lazare des personnes qui valent infiniment plus que vous...

Mme Regnier faillit en avoir une syncope de rage. Il l'appela la vieille, elle qui avait encore des succès dans le quartier, et qui se croyait toujours jeune et irrésistible.

Et il la menaçait de Saint-Lazare, encore...
Oh! c'était trop fort!...

M. Gervais s'impatientait.
— Allons! lui dit-il, plus vite que ça. Je n'ai pas de temps à perdre.

Oui ou non, voulez-vous me dire si une femme des plus élégantes, et qui devait avoir gardé une tournure très distinguée, quel que soit le déguisement qu'elle a pu prendre, est venue plusieurs fois dans cette maison-ci!

— Pour sûr qu'elle y est venue, répondit Mme Regnier, terrorisée par l'accent de M. Gervais, et n'osant pas lui résister.

Ayant fouillé plusieurs crevasses, ils découvrirent trois corps horriblement mutilés au fond d'une crevasse de 50 mètres de profondeur.

Rtirés après des efforts inouïs, les cadavres ont été transportés à Chamonix le 26 au soir.

L'accident est arrivé à la descente. Les ascensionnistes commirent l'imprudence de se glisser : ils prirent une fausse direction et, après une glissade effrayante de 200 mètres, s'engouffrèrent dans la crevasse.

— Un jeune Russe, très riche, habitant Paris, M. Kousnetzoff, vient de mourir; il laisse à ses amis, personnels, en souvenir des heureuses heures passées ensemble, une somme d'environ dix millions.

Italie. — Une explosion de lampe à pétrole s'est produite mercredi au sanctuaire de Ribordone (Piémont), où il y avait affluence de pèlerins; 8 d'entre eux ont péri, 4 autres ont été grièvement blessés.

D'après les dernières nouvelles, cette catastrophe est plus grave qu'on ne l'avait cru au premier abord. On a déjà retiré 14 cadavres et un grand nombre de blessés.

— Le magasin de feux d'artifice des frères Zotti, à Bénévent, a pris feu mercredi. Les deux frères ont péri dans les flammes; deux autres personnes ont été grièvement blessées.

Russie. — Mercredi, la ville de Juchnow, dans le gouvernement de Smolensk, a été à moitié détruite par un incendie.

Pays-Bas. — Un violent incendie a détruit hier 43 maisons à Zwaluwe, dans le Brabant septentrional. L'incendie n'est pas encore éteint.

Norvège. — La cause de l'affranchissement des femmes, défendue en Norvège par le célèbre dramaturge Henrik Ibsen et par toute la gauche radicale du Storthing (à l'exception de cinq membres), gague chaque jour du terrain. Dans la session actuelle, la motion d'affranchissement a réuni 54 voix. La discussion a donné l'impression que la cause émancipatrice avait fait de rapides progrès dans l'esprit public norvégien. En voici la preuve : il ne s'est pas trouvé, dans tout le Storthing, un seul orateur qui ait combattu la thèse de l'égalité des sexes.

CANTON DE FRIBOURG

Nominations. — M. l'abbé Pilloud, vicaire de Châtel, est nommé curé d'Étavannens (Gruyère); M. l'abbé Gambon, nouveau prêtre, est nommé vicaire du Rectorat de Saint-Pierre, à Fribourg; M. l'abbé Singy, nouveau prêtre, est nommé professeur et vicaire à Châtel-Saint-Denis.

Société fribourgeoise d'agriculture. — Le comité de la Société cantonale fribourgeoise d'agriculture a décidé de se réunir à Berne, le 21 septembre, pendant l'exposition. Il s'est occupé, dans sa dernière séance, de l'assurance des employés agricoles, de la rédaction de deux modèles de contrats, l'un pour patrons et domestiques, l'autre pour laitiers et marchands de fromage; il étudie également

— Combien de fois ?
— A ma connaissance, trois. Mais elle s'y est fauflée plus souvent, car les Fischer, les cordonniers du troisième, et M. Théodore, celui qui joue du violon à l'Elysée-Montmartre le soir, l'ont rencontrée fréquemment.

— Qu'est-ce que vous appelez fréquemment ?
Mme Regnier s'arrêta interloquée.

Avec la justice et surtout avec M. Gervais, il n'y avait pas à plaisanter.

Quand on ment ou seulement quand on exagère, on devient un faux témoin et dam! pour les faux témoins, il y a Saint-Lazare.

M. Gervais l'en avait déjà menacée...
Or, la perspective d'aller faire un tour dans ce petit établissement ne paraissait pas du tout amuser Mme Regnier.

— Je ne sais pas, dit-elle au chef de la sûreté; moi, je suis sûre de ce que j'ai vu, mais pour ce qu'ont dit les autres, je ne réponds de rien.

— Je les interrogerai, déclara le chef. Vous tâchez de me dire ce que vous savez, et sans rien dissimuler, sans rien inventer.

— Eh bien! donc, un jour, une dame très bien s'est présentée ici même.
Elle m'a dit : « Vous avez un logement à louer dans la maison, serait-ce celui du cinquième où il n'y a pas de rideaux? »

J'ai répondu que oui; mais j'ai rectifié : c'est un appartement et pas un logement.

Et je lui en ai demandé 550 francs, pour en avoir 500 comme ça se fait toujours.

Elle a voulu le visiter, mais je n'avais pas la clef, car l'entrepreneur, qui l'avait prise pour quelques petites réparations, l'avait gardée.

Elle a paru contrariée, et elle est revenue cinq ou six jours après.

(A suivre.)

la rédaction d'un en même temps à l'unanimité le concerne l'assura

Concours. — la date des conco

- Glâne,
- Veveyse,
- Sarine,
- Gruyère,
- Broye,
- Laç,
- Singine.

Rendez vous c Pour taureauux

> verrats > boucs Un crédit de 2 écuries franches.

Accident. — thieu Genilloud, res du soir le vil lui à Chandossel min, d'ailleurs tombé dans un p trouvé la mort. après midi.

M. Matthieu C avait environ 52 vice militaire, ig

Lugubre t 5 heures, M. C., son jeune frère, sur le lac de Ne moyen d'une cha frères ont traîné mée par télégra pour procéder a

Le cadavre a étranger à la co du village de Ch soir. D'accent u a dit être origi ton de Neuchâte

Voici le signa veux grisonnant bottines à élasti

Chasse. — du 2 au 30 sept

VENTE au Revers des 200 numéros sapi bois, rendez-vous res du matin, à l Etienne Castella amateurs. Prendr tions au bureau d la Gruyère auq cacheté devront é 4 septembre, à 7 600] L'Inspecte

Vente Lundi 30 2 heures après m Schwartz exposer bliques, à l'auber Riaz, les immeubl 994 a et 994 b du ron 3 1/2 poses d susexistante, lieu des conditions do sance à l'avance e Riaz le 28 août 601] Les hé

Vente Le jeudi 12 de l'après-midi, à à Riaz, les boirs poseront chères La Cie viron 2 son d'habitation, sources d'eau int quantité d'arbres La Cierne est tions de la Gruy Pour renseigne Buchs, à Riaz, Bulle.

Le Dr reprendra se 5 septembre

la rédaction d'un agenda agricole qui pourrait servir en même temps de livre de comptabilité. Il a admis à l'unanimité le principe de l'obligation en ce qui concerne l'assurance du bétail.

Concours. — Pour taureaux, boucs et verrats, la date des concours est fixée comme suit :

Glâne,	26 septembre,	Romont.
Veveyse,	27 >	Châtel.
Sarine,	28 >	Fribourg.
Gruyère,	30 >	Bulle.
Broye,	1 ^{er} octobre	Estavayer.
Lac,	2 >	Morat.
Singine,	3 >	Tavel.

Rendez vous chaque jour à 8 1/2 heures du matin.
Pour taureaux . . . Fr. 14,500 — de primes
> verrats . . . > 800 — >
> boucs . . . > 700 — >

Un crédit de 2000 fr. sera réparti en primes pour écuries franches.

Accident. — Dimanche soir 25 août, M. Matthieu Genilloud, de Chandossel, quittant vers 11 heures du soir le village de Cormérod pour rentrer chez lui à Chandossel, s'est, parait-il, égaré de son chemin, d'ailleurs difficile pendant la nuit, et il est tombé dans un précipice, appelé la Golettaz, où il a trouvé la mort. Son corps a été retrouvé mardi après midi.

M. Matthieu Genilloud, propriétaire à Chandossel, avait environ 52 ans. Son fils est entré lundi en service militaire, ignorant le malheur survenu.

Lugubre trouvaille. — Samedi soir, vers 5 heures, M. C., pêcheur à Chevroux, occupé, avec son jeune frère, à tendre des filets, aperçut, flottant sur le lac de Neuchâtel, le corps d'un homme, qu'au moyen d'une chaîne, passée autour du corps, les deux frères ont traîné à terre. La justice vaudoise, informée par télégramme, s'est transportée sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

Le cadavre a été reconnu pour celui d'un individu, étranger à la contrée, qui a bu dans les deux cafés du village de Chevroux dans la soirée de vendredi soir. D'accent un peu allemand, l'air très maladif, il a dit être originaire de la Gruyère, aux uns, du canton de Neuchâtel, aux autres.

Voici le signalement : Haute taille, barbe et cheveux grisonnants et incultes; habillement gris usagé; bottines à élastique, ferrées.

Chasse. — La chasse au chamois sera ouverte du 2 au 30 septembre; celle du lièvre ira jusqu'au

9 novembre, celle du renard jusqu'au 14 décembre, de même que celle à la plume. Il est interdit de chasser la marmotte et le chevreuil. Une prime de 2 fr. pour chaque renard abattu du 2 au 30 septembre et une prime de 40 fr. pour chaque loutre tuée dans le canton pendant la durée de la chasse.

Jubilé. — C'est aujourd'hui que M. Golliez, pharmacien à Morat, fêtera au milieu des siens le 25^e anniversaire de son entrée dans sa profession. M. Golliez s'est fait une juste renommée par la qualité de ses produits hygiéniques et de ses spécialités. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de fête.

Incendie. — Un incendie s'est déclaré lundi soir à Prez et a détruit la ferme appartenant à M. le capitaine Berger. Les causes en sont inconnues.

GRUYÈRE

L'incendie de Charmey. (Corr.) — Je quittais à 8 heures mon hôtel à Charmey et je me dirigeais vers le stand d'où l'on jouit d'une vue si magnifique et si étendue sur les montagnes de la Gruyère. Je venais d'arriver au sommet de la colline qui domine le village lorsque je vis une épaisse fumée entremêlée de flammes s'élever dans les airs dans la direction du Praz.

Malgré une course rapide, lorsque j'arrivai au lieu du sinistre, la grange de François Burtscher, ainsi que la grange et la maison d'Auguste Niquille étaient déjà devenues la proie des flammes.

Le tocsin sonne à Charmey, à Cerniat et à Crésuz, les pompes arrivent en toute hâte, mais leurs efforts ne peuvent sauver les deux grosses maisons de MM. Feigel et François Burtscher, ni leurs granges et remises; tout devient en un clin d'œil un immense brasier. Grâce à des efforts énergiques, on peut préserver la maison de M. Niquille, juge de paix, ainsi que la vaste grange de M. François Niquille. Si ce dernier bâtiment n'avait pu être garanti, il est bien à craindre que toutes les maisons environnantes ne fussent devenues la proie du feu.

Vu la rapidité avec laquelle le feu s'est propagé, on n'a rien pu sauver; un pensionnaire, M. le Dr Juillerat, de Lausanne, qui, chaque année, vient reprendre des forces à Charmey, n'a pas eu le temps de s'habiller pour se sauver.

Dans la maison d'Auguste Niquille habite un cordonnier du nom de Verdon; comme on crie au feu, il sort et court vers le village pour appeler au secours;

en chemin, il pense à son enfant de cinq ans qui dort encore au premier étage. Il accourt, son enfant crie au secours à travers les barreaux qui ferment la fenêtre, le père s'élançant dans l'escalier qui est en flammes, parvient jusqu'à son enfant, le prend dans ses bras, traverse encore une fois le brasier et arrive heureusement dehors à moitié suffoqué et affreusement brûlé.

Le père et l'enfant ont été immédiatement transportés à l'hôpital de Riaz, après avoir reçu à Charmey les premiers soins par M. le Dr Ganahl.

Le feu a pris dans la grange de M. Auguste Niquille; on ne sait pas encore si ce sinistre doit être attribué à la fermentation du regain ou à une imprudence de la part d'enfants. On croit pouvoir exclure toute idée malveillante.

Le sinistre ayant été signalé partout grâce au téléphone, les pompes de Bulle, de Broc, d'Epagny, de Bellegarde, Botterens, Vuadens, etc., n'ont pas tardé d'arriver et d'aider à préserver les bâtiments voisins.

Les dégâts sont énormes, car les bâtiments de MM. Feigel et François Burtscher étaient vastes et tout récemment réparés; une grande quantité de fourrage et tout le mobilier ont été la proie des flammes. X. R.

Nous apprenons qu'une amélioration notable s'est produite dans l'état des deux victimes, père et fils Verdon, et on espère les sauver tous deux. (La Red.)

Pédicure. — Les personnes qui souffrent de cors aux pieds, ongles incarnés, etc., sont avisées qu'ensuite de pressantes et répétées sollicitations, M. Devegney, pédicure patenté, très apprécié à Genève, consentirait à venir tous les deux ou trois mois à Bulle, moyennant un nombre suffisant d'inscriptions.

Nous pouvons attester, ensuite d'expérience faite par des concitoyens, que M. Devegney opère sans douleur aucune. Prière de s'inscrire chez M. le notaire Menoud, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

F. Jelmoli
Dépôt de fabrique
ZURICH

Nouveautés noir et coul. p^{re} dames en laine, coton, etc., de 35 c. par m. à fr. 6.45; toiles fines depuis 14 c. par m.; étoffes pour hommes de 85 c. par m. à fr. 15.— Choix immense. Couvertures, fr. 1.55 à 29.— Marchandises et échant^{ons} franco. Grav^{és} gratis.

Nos lecteurs sont instamment priés de nous informer aussi rapidement que possible des faits intéressants qui parviennent à leur connaissance. Les communications anonymes ne sont pas insérées.

sses, ils découvrirent
és au fond d'une cre-

uis, les cadavres ont
26 au soir.

escente.—Les ascension-
de se glisser : ils pri-
près une glissade ef-
ouffrèrent dans la cre-

riche, habitant Paris,
ir; il laisse à ses amis,
heureuses heures pas-
viron dix millions.

de lampe à pétrole
ctuaire de Ribordone
nce de pèlerius; 8 d'en-
été grièvement bles-

elles, cette catastrophe
cru au premier abord.
et un grand nombre de

ntifice des frères Zotti,
li. Les deux frères ont
autres personnes ont

ville de Jachnow, dans
k, a été à moitié dé-

incendie a détruit hier
e Brabant septentrio-
re éteint.

l'affranchissement des
par le célèbre drama-
la gauche radicale
cinq membres), gague
la session actuelle, la
réuni 54 voix. La dis-
que la cause émancipa-
grès dans l'esprit pu-
reuve : il ne s'est pas
un seul orateur qui
lité des sexes.

FRIBOURG

bbé Pilloud, vicaire de
stavannens (Gruyère);
prêtre, est nommé vi-
Pierre, à Fribourg; M.
est nommé professeur

d'agriculture. —
onale fribourgeoise d'a-
ir à Berne, le 21 sep-
Il s'est occupé, dans
ance des employés agri-
modèles de contrats,
iques, l'autre pour lai-
; il étudie également

ais elle s'y est fauillée plus
donniers du troisième, et
olon à l'Elysée-Montmar-
ement.

réquemment?
nés.
M. Gervais, il n'y avait

and on exagère, on devient
aux témoins, il y a Saint-

acée...
un tour dans ce petit éta-
ont amuser Mme Regnier.

ef de la sûreté; moi, je suis
ce qu'ont dit les autres, je

le chef. Vous, tâchez de ma-
en dissimuler, sans rien in-

dame très bien s'est pré-

logement à louer dans la
me où il n'y a pas de ri-

rectifié : c'est un apparte-
francs, pour en avoir 500
je n'avais pas la clef, car
pour quelques petites répara-

est revenue cinq ou six
(A suivre.)

VENTE DE BOIS

au **Revers des Cases**, rière Montbovon. 200 numéros sapin et hêtre. Pour voir les bois, rendez-vous lundi 2 septembre, à 9 heures du matin, à l'auberge d'Allières, où M. Etienne Castella sera à la disposition des amateurs. Prendre connaissance des conditions au bureau de l'inspecteur-forestier de la Gruyère auquel les soumissions sous pli cacheté devront être remises jusqu'à mercredi 4 septembre, à 7 heures du soir. 600] L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Vente d'immeubles.

Lundi 30 septembre 1895, à 2 heures après midi, les héritiers de Jean Schwartz exposeront à vendre en mises publiques, à l'auberge de la Maison de Ville, à Riaz, les immeubles désignés sous les articles 994 a et 994 b du cadastre de Riaz, soit environ 3 1/2 poses de bon terrain avec grange susexistante, lieu dit Derrière-le-Moulin, sous des conditions dont on peut prendre connaissance à l'avance auprès des soussignés. Riaz le 28 août 1895. 601] Les héritiers de Jean Schwartz.

Vente de domaine.

Le jeudi 12 septembre, dès 3 heures de l'après-midi, à l'auberge de l'Aigle-Noir, à Riaz, les bois de Louis Buchs, à Riaz, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, leur domaine de **La Cierne**, d'une contenance d'environ 20 poses de bon terrain, maison d'habitation, grange, four, etc., avec deux sources d'eau intarissables sur le domaine et quantité d'arbres fruitiers. La Cierne est l'une des plus belles situations de la Gruyère. Pour renseignements, s'adresser à Michel Buchs, à Riaz, ou à P. CURRAT, notaire, à Bulle. 602]

Le Dr Pégaitaz

reprendra ses consultations **jeudi 5 septembre.** 603]

Un bon fermier

est demandé pour le 10 mars 1896 pour le **Clos-aux-Cerfs** (Ferpicloz), situé sur la route cantonale de Bulle à Epagny, à proximité des foires et marchés au bétail et de la fabrique de lait condensé. Contenance totale : 33 hectares. On céderait le bétail et le chédail à des conditions de paiement très favorables. Et pour le cas où le propriétaire ne trouverait pas de fermier à sa convenance, il recevra dès maintenant les offres de familles qui seraient intentionnées d'entrer à son service. S'adresser au soussigné 576] J.-J. MENOUR, notaire, à Bulle.

Un bon fromager

bien expérimenté et pouvant fournir de bonnes références, désire se placer pour la Saint-Denis ou plus tard. — S'adresser à Etienne Frossard, chez M. François Pythoud, au Châtelet près d'Epagny. 594]

A la Civette.

Tabacs et cigares. — Spécialité d'articles pour fumeurs. — Etnois à cigares et cigaretttes, blagues, porte-monnaie, etc., etc. Grand choix d'articles en écume de mer. Au même magasin : tabliers et rosettes pour enfants, brassières, etc. Le tout à des prix très avantageux. 431] A. BÜRGISSER à côté de la pharmacie Sudan.

L. Torche, à Vuadens,

achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. 106]

A. GILLARD, entrepreneur, BULLE

Matériaux de construction. Chaux, ciments, gypse. Drains, tuiles, plots et planelles en ciment comprimé. TUYAUX D'ARAU Prix très modérés. 304]

ÉPARGNE SÉANCE dim. 1^{er} sept., à 10 1/2 h., salle de la Justice de paix. 57]

NOUVEAU: Extrait de malt créosoté
employé avec grand succès contre la phthisie pulmonaire.

EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits.

Extrait de malt chimiquement pur
Employé avec succès comme expectorant et antiglaireux dans les affections des voies respiratoires.

Ferrugineux.
Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc. —

Au quinquina.
Tonique par excellence, fébrifuge, régénérateur des forces du système nerveux.

Vernal-ruge.
D'une absolue efficacité.

Contre la Coqueluche.
Guérison presque toujours certaine.

Au phosphate de chaux.
Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants.

Extrait de malt avec pepsine et diastase.
Stimule l'appétit et facilite la digest. — **Sucre de malt et bonbons de malt.** Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires. 5022020202020

NOUVEAU: EXTRAIT DE MALT
à l'usage de foie de morue (peptonisé). Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer.

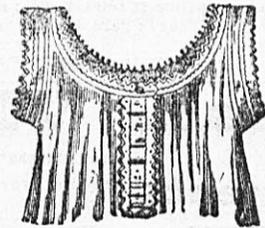
Marc JORDAN

VINS BULLE VINS rappelle au public, à l'occasion des bénichons, qu'il vend toujours de l'excellent **vin blanc** 1893 et 1894, garanti pur vaudois, à des prix très avantageux. 606]

A. DEMIERRE

médecin-ohirurgien-dentiste, à BULLE 16] sera à **Château-d'Olex** mardi 3 septembre et le lendemain.

Chemises de jour pour dames depuis 1 fr. 35: des plus élégantes, seulement 7 fr. 25 la chemise. 424]



Demandez catalogue gratis et franco. Bonnes qualités, coutures soignées. Aussi avantageuses : des chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreiller, traversins, etc., linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, rideaux. R.-A. FRITZSCHE Neuhausen-Schaffhouse, fabrication de lingerie pour dames et 1^{re} Versandthaus fondée en Suisse.

Attention!

HORLOGERIE en tous genres. **BIJOUTERIE** Draperie, Epicerie, Mercerie. **POTERIE — QUINCAILLERIE** Jouets d'enfants en tous genres. Prix exceptionnels. **Achat d'or et d'argent.** Se recommande **Pauchard-Blanc, horloger, Tour-de-Trême.** 571]

A louer:

Un petit logement. — S'adresser à M. Louis DUPASQUER, maison Hermann, Bulle. 3



Dépuratif Golliez

ou
Sirop de brou de noix ferrugineux,

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat.

20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois. Dépôts dans toutes les pharmacies. [888]

MEUNERIE AGRICOLE

Barbey-Nicollier, Bulle.

Produits alimentaires. — Pâtes qualités supérieures. Gruaux d'avoine et d'orge. — Semoules de froment et de maïs. Blés rouges et noirs pour la volaille. — Bourre d'épeautre. Gros son français écaillés et supérieur du pays.

GROS ET DÉTAIL — PRIX AVANTAGEUX [215]

COUVERTURE & FERBLANTERIE

HENRI FINCKS

ancien contremaître de M. Jean Viale.

Réparations en tous genres. Entreprise de couvertures diverses, en fer-blanc, zinc, tôle galvanisée, Holz-cement, ardoises, tuiles. Nouveau et dernier système de couverture en tuiles zinguées, forme semblable à celles en terre cuite, pour charpente légère, garanti pour la solidité. Articles de ménage, boîtes et bidons à lait, couleuses, baignoires, etc., etc. Installation de paratonnerres, système perfectionné; réparation et vérification des anciens. Parapneiges nouvellement inventés.

Travail prompt et soigné, à des prix défiant toute concurrence. [481]

Domicile et atelier : Hôtel de l'Écu, à Bulle.



DÉPOT



de CEMENTS, CHAUX hydrauliques, PLOTS en ciment comprimé, TUYAUX en terre cuite d'Aarau pour lieux d'aisance. Tuyaux pour conduites d'eau dont je me charge de la direction.

PRIX MODÉRÉS

J. CROTTI, Bulle.

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs,

BULLE

Dépôt de ciments suisse et étranger de première qualité, chaux lourde et légère, gypse, tuyaux d'Aarau de toutes dimensions, tuyaux en ciment; briques ordinaires, en ciment comprimé et réfractaires; drains et tuiles; tuiles Perrusson et Altkirch. Notre dépôt, près la gare des marchandises, est ouvert tous les jours de 6 h. du matin à 7 h. du soir.

PRIX RÉDUITS [498]

Jean VIALE & Cie,

entrepreneurs, à Bulle.

Ciments de toutes provenances et marques; prompt, lent et demi-lent, artificiel.

Chaux hydraulique blutée, lourde, de Noiraigue, de Virieux.

Gypse et plâtres de toutes qualités.

Tuiles diverses. Ardoises du Valais et de l'étranger de toutes dimensions.

Briques. Plots en ciment. Cuvettes pour W.-C. Tuyaux en terre cuite d'Aarau pour tout genre de conduites et de toutes dimensions.

Couverture pour vérandas, terrasses, supérieure au Holz-Cement.

PRIX TRÈS MODÉRÉS [484]

TRICOTAGE

La soussignée, étant maintenant pourvue d'une machine à tricoter, se recommande à l'honorable public pour la confection de tricots, bas, chaussettes, etc., etc. Par un travail prompt et soigné et des prix modérés, elle s'efforcera de satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. [597] Marie Boverat, Riez.

A la boulangerie J. Schneider et à son magasin place des Alpes, BULLE

on trouve toujours de la farine de toutes les qualités, à des prix très avantageux, ainsi que de la pâtisserie en tous genres. [487]

Demandez toujours

CHICORÉE OPPLIGER

en boîtes illustrées

et emballages divers, ainsi que les spécialités :

Véritable café de santé

Café de glands

Café de figues

Essence de café

Qualité N° 1.

194] Emballage élégant. (M⁶⁶⁵Z)

Hygiène de la chevelure.

Lavage de tête pour dames, système anglais, depuis 1 fr. 50.

Fers à onduler et à friser les cheveux, dep. 80 c.; épingles à friser à 10 c.; pétrolia à 2 fr. 50; régénérateur de la chevelure à 80 c.; brillante à 70 c.; parfums très fins à 40 c.; eau de Cologne véritable à 50 c.; menthe américaine à 1 fr. 25; poudre d'Iris à 40 c.; savons de toilette anglais et français à 10 c.; peignes démêloirs à 30 c.; éponges à 20 c.; brosses à dents, à mains, à cheveux, à habits et à chapeaux dep. 20 c.; bretelles de tous les systèmes dep. 40 c.; boutons de manchettes à 15 c.; cannes à 30 c.; lanternes vénitienne à 10 c.; tondeuses pour cheveux à 5 fr. 50.

Régates à 40 c.; cravates de tous genres dep. 20 c.

Grand choix de TRESSES dep. 1 fr. 30. [478]

Chez A. MARGOT, coiffeur, place des Alpes, BULLE

GARANTIE

HORLOGERIE en tous genres

Walther WASSER

Sous le ST-MICHEL Côté de la Promenade

BULLE

Montres en or, argent, acier, nickel. — Pendules, régulateurs, réveils.

Chaines de montres en argent, nickel, métal.

COLLIERS, MÉDAILLONS, etc.

RÉPARATIONS en tous genres, promptes, soignées et à des prix très modérés.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT [214]

GARANTIE

EAUX GAZEUSES

LIMONADE — SELTZ — SIPHONS

OUTILLAGE RENOUVELÉ

J'informe mon honorable clientèle que j'ai vendu ma fabrique à

MM. DE VEVEY & CHIFFELLE, à Bulle.

Mais je reste comme fabricant chez ces messieurs. Je me recommande pour la continuation de la confiance qui m'a été témoignée jusqu'à ce jour.

595] HEIMO EUGÈNE, limonadier, à Bulle.

Restaurant Jolimont, Fribourg,

près de la gare.

Grands jardins, jeux de quilles, orchestron. Vins de l'Hôpital, bière ouverte. Restauration excellent café noir à la vapeur et cafés complets à toute heure. Grand choix de vins en bouteilles et liqueurs des premières marques.

Service prompt et soigné. — Prix très modérés.

Se recommande :

TÉLÉPHONE

A. NIGGELER-DUBOIS, propriétaire.

(H2508F) [582]

TÉLÉPHONE

Pensionnat de jeunes filles

de la Sainte-Croix, à Cham (canton de Zoug).

Cet institut, dirigé par des sœurs qui ont subi l'examen d'institutrices, a trois cours, dont chacun est combiné pour une année :

I. Cours préparatoire d'allemand pour des Françaises, des Italiennes et des Anglaises.

II. Cours scientifique : Instruction religieuse, langue allemande, arithmétique, comptabilité, histoire, géographie, ouvrages manuels, couture, etc.

III. Cours pratique de ménagères, comprenant : la cuisine, la lessive, le repassage, la culture de légumes, l'hygiène, la garde-malade, les ouvrages manuels, etc.

Branches libres : Cours de langue française, italienne et anglaise; musique et chant.

Prix de pension pour les élèves de langue française, italienne et anglaise : 450 fr. ou 360 marks; pour les élèves de langue allemande, 400 fr. ou 320 marks par année scolaire.

Terme d'entrée : 21 et 22 octobre.

Pour tout renseignement, s'adresser à

596] (I32F)

LA DIRECTION

Place des Alpes, Bulle.

Dimanche 1^{er}, jeudi 5, samedi 7, dimanche 8, lundi 9 et mardi 10 septembre :

Grand carrousel à plancher

avec bateaux navigants et pavillons tournants.

Se recommande

605]

ENGEL, propriétaire.

Teinturerie, imprimerie et lavage chimique

C.-A. GEIPEL, Bâle.

Pour la saison prochaine, je viens de recommander mon établissement pour le bisage de vêtements de dames et de messieurs, en assurant un service prompt et soigné.

Dépôt chez M^{mes} Peyraud sœurs, à Bulle, où on donnera aussi volontiers de plus amples renseignements. (H3050Q) [599]

Il vient d'arriver du

MAGGI

en flacons depuis 90 cent. — Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché. Gabriel Gremion, nég., Gruyères.

Echange.

Une famille au lac des Quatre-Cantons désire donner son garçon en échange d'une jeune fille. En hiver, celle-ci aurait l'occasion de fréquenter les écoles, tandis qu'en été elle pourrait apprendre à repasser. — S'adresser sous chiffre S9785L à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne. [591]

Le chauffour

de la Tuilerie de La Tour-de-Trême est ouvert dès le 28 août.

693] YENNI, Joseph, tuilier.

SCHOCOLAT

Suchard

SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE.

PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'AB

Pour la Suisse

Etranger, 1 an, 5 fr. payable

Prix du num

On s'abonne à t de p

C'est à dat
taires du rass
part nos jeun
active. Comm
dans notre de
ont été spéc
répétition et
d'après le rô
des corps de
lon qui ont e
vres de régim
mercredi, les
de jeudi et le
la région de
Pour doon
proportions
peut-être dan
dans la régio
a été constit
points que le
11 septembre
spécial a été
service dans
dra en outre
1^o le batai
mandé par le
2^o l'école c
tenant-colon
3^o la divis
compagnies d
pagnies de p
Ce corps s
biniers et d
détachés pou
11 seulement
le commande
1^{er} arrondiss
L'effectif d
levant à 22,4

Pour doon

proportions

peut-être dan

dans la régio

a été constit

points que le

11 septembre

spécial a été

service dans

dra en outre

1^o le batai

mandé par le

2^o l'école c

tenant-colon

3^o la divis

compagnies d

pagnies de p

Ce corps s

biniers et d

détachés pou

11 seulement

le commande

1^{er} arrondiss

L'effectif d

levant à 22,4

FEUIL

LA

Je l'ai fait m
demandé à le
terme d'avance

— Alors pou

— Parce que

le propriétaire

Autrement,

sagement !...

Je l'ai dit à

Celle-ci m'a

et comme je n'

— Je ne peu

claré. D'autan

l'habiter toujo

mais je le fera

deux termes d'

Elle m'a glie

elle a ajouté :

— Que je pr

pas, voilà touj

pouvoir compt

Elle a baiesé

ces paroles, pu

— Je suis m

J'ai pensé qu

dez-vous amou

taire.